



CHAPAIZE

Bulletin communal

RETROSPECTIVE 2023 - 2024 DES PROJETS

LE MOT DU MAIRE



Chères Chapaiziennes et chers Chapaiziens, c'est avec un grand plaisir que le conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous présenter nos meilleurs vœux pour 2024.

Cette nouvelle année sera très importante car nous entreprenons la rénovation de notre salle communale, ancienne « auberge rurale de Chapaize ». Nous étudions aussi la restauration du logement situé au-dessus de la mairie. Une fois ces travaux réalisés, nous aurons un ensemble de bâtiment entièrement isolé aux normes énergétiques actuelles. Tout au long de l'année, nous poursuivrons les divers travaux nécessaires à l'entretien et à la préservation de notre beau village : murs en pierre, chemins ruraux...

L'année 2023 s'est achevée avec l'arrivée tant attendue de la fibre. J'espère que ceci vous apportera un peu plus de confort.

Adieu 2023, année trop chaude et trop sèche. La forte pluviosité de cet hiver nous annonce-t-elle une année 2024 plus clémente ?

Jean-Michel Cognard

LE SITE INTERNET DE CHAPAIZE

<http://www.Chapaize71.fr>

Petit rappel des différentes rubriques de notre site, n'hésitez pas à le consulter régulièrement !

Page d'accueil

- Bienvenue à Chapaize (Présentation de notre commune)
- Actualités (concernant essentiellement Chapaize et ses habitants)
- Accès directs (liens vers...) : CCESG, Contactez-nous (messagerie internet), Chapaize Culture, Pays d'Art et d'Histoire, Office de tourisme Entre Saône et Grosne
- Météo de Chapaize (Lien Météo France)
- Carnet d'adresse
- Evenements (Chapaize et environs)
- A ne pas manquer (liens directs vers certaines rubriques du site)
- Le marché paysan de Chapaize
- Infos pratiques : pour connaître les mesures en cours (nationales, régionales ou départementales)

Mairie de Chapaize

- Démarches administratives
- Les élus
- Comptes-rendus du conseil municipal
- Communauté de communes
- Bulletin communal

Vivre ensemble à Chapaize

- Citoyenneté, sécurité gestion des déchets et assainissement
- Le marché paysan
- Enfance et jeunesse
- Salle communale
- Santé/urgence
- Séniors
- Eleveurs et producteurs

Culture et loisirs

- Chapaize Culture
- Art et artisanat
- Bibliothèque
- Chasse et pêche
- Pétanque

Tourisme et patrimoine

- Patrimoine Chapaizien
- Aux alentours...
- Nature et randonnées
- Hébergements
- Restaurants
- Natura 2000
- Pays d'Art et d'Histoire Entre Cluny et Tournus

Documents anciens

- Photos anciennes
- Patrimoine oral

SOMMAIRE

Le mot du maire - - - - -	p. 2
Le site internet de Chapaize - - - - -	p. 3
Le conseil municipal - - - - -	p. 4
La mairie et l'intercommunalité - - - - -	p. 5
Rétrospective de l'année 2023 - - - - -	p. 6
Les projets pour 2024 - - - - -	p. 14
Les Chapaiziennes et les Chapaiziens - - - - -	p. 21
Chapaize et son patrimoine - - - - -	p. 25
Infos pratiques - - - - -	p. 27

LE CONSEIL MUNICIPAL

► Répartition des différentes commissions communales

Au cours de l'année 2023, deux conseillers municipaux ont présenté leur démission. Les commissions pour lesquelles ils étaient représentants ont été redistribuées au reste de l'équipe municipale qui compte désormais 9 personnes.

- Cognard Jean-Michel
- Auclair André
- Auclair Christian
- Billot Christel
- Du Ché Béatrice
- Lanfranchi Marie-Laure

AMENAGEMENT du Bourg et ses Hameaux



- Cognard Jean-Michel
- Auclair André
- De la Chapelle Just
- Du Ché Béatrice

FINANCES



- Cognard Jean-Michel
- Auclair André
- Auclair Christian
- Auclair Romaric
- De La Chapelle Just
- Garret Guillaume

VOIRIE- CHEMINS



- Cognard Jean-Michel
- Billot Christel
- Du Ché Béatrice
- Lanfranchi Marie-Laure

COMMUNICATION



- Cognard Jean-Michel
- Auclair André
- Billot Christel
- Garret Guillaume
- Lanfranchi Marie-Laure
- Membres extérieurs: Yates
Christine, Grosjean Martine,
Auclair Chantal

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)



- Auclair Christian
- Billot Christel
- Garret Guillaume

BOIS, Affouages (3 garants)



► Représentants dans les organismes extérieurs

CCESG (Communauté de Communes Entre Saône et Grosne) : Cognard Jean-Michel (Délégué communautaire, assainissement et CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)), Auclair André (PLUi, SPANC et déchets)

SYDESL (Syndicat départemental d'énergie de Saône et Loire) : Cognard Jean-Michel, Auclair André, Auclair Christian

SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) : Lanfranchi Marie-Laure (Titulaire) et Béatrice du Ché (Suppléante)

RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) **de la Grosne** : Cognard Jean-Michel, du Ché Béatrice, Christel Billot

SIEGG (Syndicat Intercommunal des Eaux de Grosne et Guye) : de La Chapelle Just et Christian Auclair (Titulaires), Christel Billot (Suppléante)

GIP (Groupement d'Intérêt Public) **Territoire Numérique** Bourgogne-Franche-Comté : Cognard Jean-Michel (Titulaire) et Auclair André (Suppléant)

Correspondant Défense : Auclair Romaric

Correspondant Incendie et secours : André Auclair

Déleguée Pays d'Art et d'Histoire entre Cluny et Tournus : Billot Christel

LA MAIRIE et L'INTERCOMMUNALITE

► Le PLUi (Plan Local d'Urbanisation Intercommunal)

L'année dernière nous vous avons parlé de l'enquête publique mise en place du 25 avril au 30 mai 2023 afin de répondre aux questionnements de chacun. La commission d'enquête a rédigé un rapport et des conclusions à chaque question ou problème posé. En tout, 119 personnes se sont présentées aux permanences des commissaires enquêteurs et 216 observations ont été comptabilisées sur le registre dématérialisé. La Communauté de Communes Entre Saône et Grosne a rendu ses réponses particulièrement détaillées le jeudi 22 juin. Vous pouvez consulter ce rapport en vous rendant sur le site de la communauté de communes.

Et maintenant, où en sommes-nous ?

Après 6 ans de réflexion, le PLUi a enfin abouti. **Le 09 novembre 2023**, le PLUi de la CCESG a été approuvé par une majorité d'élus du Conseil Communautaire Entre Saône et Grosne. Ce projet global d'aménagement et d'urbanisme décide de la façon dont les communes de la CCESG (23 communes, 11294 habitants) devront dorénavant utiliser leurs sols afin de préserver leur patrimoine naturel, paysager et bâti.

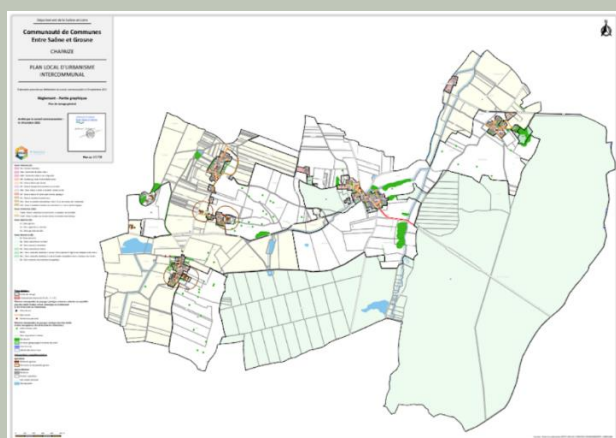
Au travers de son règlement et de ses documents graphiques, le PLUi remplace les actuels documents d'urbanisme (PLU, cartes communales et Règlement National d'Urbanisme).

Pour tout projet de construction, de rénovation ou d'aménagement de terrain, nous vous invitons d'ores et déjà à consulter les règlements de ce PLUi avant de faire un dépôt de demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux...).

Les cartes de zonage du Bourg et de ses hameaux sont visibles :

- ✓ Au siège de la Communauté de Communes en version papier et numérique ou sur le site internet de la CCESG :
<https://www.cc-entresaoneetgrosne.fr/plan-local-d-urbanisme-intercommunal-plui-1/>
- ✓ sur le Géoportail de l'urbanisme :
<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

La mairie reste à votre disposition pour toutes les questions que vous pouvez vous poser concernant la réalisation de votre projet.



Plan général de l'ensemble de la commune



Cartes de zonage pour Chapaize et ses

RETROSPECTIVE de L'ANNEE 2023

► Concilier biodiversité et changement climatique : un objectif pour Chapaize et Natura 2000



✓ Restauration d'une haie bocagère : un exemple d'accompagnement avec Natura 2000

L'un des objectifs de Natura 2000 est de favoriser la restauration du bocage. Pour rappel, 90 % de la superficie de Chapaize appartient au site Natura 2000 **"Bocage, forêt et milieux humides du Bassin de la Grosne et du Clunisois"**. La haie bocagère est un élément essentiel de notre patrimoine rural paysager. Malheureusement, dans les années 1970, de nombreuses haies ont été sacrifiées face au développement de la mécanisation de l'agriculture et au remembrement agricole.

Monsieur Guillaume Garret, agriculteur et propriétaire d'un pré situé au lieu-dit la Chaume a su solliciter l'aide de Natura 2000 afin de replanter une haie tout au long de son champ (500 mètres de linéaire le long de la route qui relie la Chaume à Bessuge).

Le jeudi 02 février, grâce au partenariat avec la société Arbol, qui fournissait les arbustes et le plan d'implantation, aux représentants de Natura 2000 et aux élèves de la Maison familiale et rurale de Mazille venus en renfort, la plantation de la haie s'est effectuée avec succès. Une vingtaine de jeunes, actuellement en 1^{ère} de bac pro, encadrés par leurs professeurs, ont effectué, sur la bande de terrain préparé par M. Garret, le repiquage des 900 plants et le paillage nécessaire en cette fin d'hiver. Finalement, la haie se composait d'arbres et arbustes avec un panachage de 20 espèces différentes répartis sur deux rangées qui assureront durablement des abris à notre faune sauvage, protégeront l'espace agricole des vents, donneront au bétail des petits espaces d'ombre et bien d'autres choses encore...



A quoi servent les haies et les bocages ?

Les haies et les bocages sont de vrais trésors de biodiversité et un rempart contre le réchauffement climatique. Paysage vivant, elles créent un écosystème où vivent de nombreuses espèces animales et végétales, qui participent à la richesse de notre environnement régional. A la fois barrière, protection, lieu de production, gîte à auxiliaires et corridor écologique, la haie est un trésor à préserver...

Elles peuvent être constituées d'arbres, d'arbustes, de ronces, de branchages et servent à délimiter un champ, un jardin...

Elles protègent les cultures du vent et contribuent au confort des animaux élevés en plein air, leur offrant des abris contre les intempéries ou le soleil brûlant et parfois du fourrage en période de sécheresse. Elles contribuent à améliorer les rendements agricoles. Elles maintiennent sur les terres les pollinisateurs et les prédateurs utiles à l'agriculture. Elles permettent le stockage du carbone, la production de bois, la stabilisation et l'enrichissement des sols, la régulation des inondations et l'épuration des eaux. C'est également une barrière physique contre les produits phytosanitaires.

✓ Plantations d'arbres entre les étangs du Troncy et du Cormatinois

Cette même matinée du jeudi 02 février 2023, une autre opération de plantation s'est déroulée à Chapaize. Trente arbres de six espèces différentes ont été plantés sur le chemin qui relie l'étang du Troncy à celui du Cormatinois. Elus et bénévoles du village ont donné de leur temps pour mener à bien ce projet.

Sur les conseils de Natura 2000, la société Arbol, nous a fourni les arbres dont les essences étaient les suivantes : merisier, tilleul, châtaignier, chêne pédonculé, frêne et charme. Une sélection qui prend en compte leur rusticité et leur résistance aux étés de plus en plus chauds. Ils ont été répartis sur les 500 mètres de linéaire, soit un arbre tous les 12 mètres. Cet alignement donnera, dans quelques années, une promenade ombragée bien agréable.



✓ Plantation d'un verger autour de la table de pique-nique.

Dans le cadre de l'aménagement du sentier qui relie le Bourg de Chapaize à Lancharre, la commune s'était engagée à favoriser la biodiversité de cette promenade. Autour de la table de pique-nique, cinq arbres fruitiers ont été plantés : un cerisier « burlat » (fruitier très rustique aux cerises pourpres et croquantes), un pommier « reinette du Mans » (pommes jaunes au parfum vanillé), un prunier-mirabellier et un poirier « conférence ». Une haie de petits fruitiers, groseilliers et cassissiers, ferme l'espace pique-nique. De quoi ravir tous les amateurs de fruits. Un hôtel à insectes a été installé à proximité de ces arbres fruitiers. Les insectes pollinisateurs, tels les abeilles solitaires sont les bienvenus et les fruitiers auront plus de chance de donner des fruits !



► Divers petits travaux tout au long de l'année

Chaque année, nous contribuons à améliorer le quotidien de chacun. Notamment, nous entretenons régulièrement notre voirie. Celle-ci a bénéficié d'une nouvelle enveloppe pour la 6^{ème} année consécutive. La commune est étendue, un bourg et ses quatre hameaux, nous devons dans le cadre d'une gestion saine, échelonner les travaux en fonction des priorités et usages.

Pour les années à venir, nous pensons à la restauration de notre parking et réfléchissons d'ores et déjà à son amélioration. Espace de stationnement mais aussi départ de randonnées, terrain de pétanque, espace avec table de pique-nique, il fera l'objet d'une réflexion en faveur d'un environnement paysager agréable et écoresponsable. Nous le plaçons comme une zone possible pour accueillir un projet en rapport avec une énergie renouvelable : le solaire. Des ombrières munies de panneaux photovoltaïques permettraient de couvrir les voitures. Une mise en place de bornes de recharge électrique serait également à envisager.

- A Chapaize, ce sont quelques bénévoles qui n'hésitent pas à prêter main forte et à donner de leur temps pour aider la commune. N'hésitez pas à les rejoindre !

► La vie des étangs de Chapaize en 2023

Cette année encore, sécheresse oblige, nos étangs ont subi une baisse importante du niveau de leur eau. Heureusement, les pluies tant attendues sont enfin arrivées cet automne et cet hiver. Espérons que cela sera suffisant et que nos écosystèmes seront revitalisés.

Des petits canards, trouvés dans le lavoir du bourg de Chapaize par on ne sait quel miracle, ont été rapatriés dans l'étang du Cormatinois.



► Les fêtes de l'armistice du 08 mai et du 11 novembre

La municipalité organise chaque année un rassemblement vers le monument aux morts afin d'honorer la mémoire des anciens combattants et y déposer une gerbe. Hélas, le temps passe et les derniers témoins de l'histoire ont disparu. Les jours fériés du 11 novembre et du 08 mai participent pourtant à ce devoir de mémoire pour tous les citoyens et en particulier pour notre jeunesse. L'Histoire avec un grand H est bien là mais qu'en est-il de notre devoir de mémoire ?



► Ateliers participatifs aux décorations de Noël : les animaux de la forêt de Chapaize.

Cette année 2023, pour les fêtes de fin d'année, l'ensemble de Chapaize, centre bourg et hameaux a pu être décoré grâce à l'implication de quelques habitants. En effet, à l'initiative de Marie-Laure Lanfranchi et Christel Billot, des ateliers participatifs de peinture ont été organisés à la salle communale de novembre à début décembre. André Auclair, au préalable, avait patiemment découpé les décors à la scie sauteuse dans du contre-plaqué marine (résistant aux intempéries) suivant des modèles réalisés en carton. Le thème retenu étant la faune d'une forêt imaginaire et enchantée, de nombreux animaux ont ainsi vu le jour. On dénombre une trentaine d'animaux : chevreuils, cerfs, blaireaux, lièvres, lapins, loup, renards, écureuils, chouettes, geais... sans compter les 30 carottes et les 30 étoiles dorées pour égayer et nourrir cette faune ! Beaucoup de silhouettes à

peindre... Nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles pour leur participation aux ateliers et à l'installation des décors dans les différents lieux de Chapaize : Alice, Béatrice, Chantal, Christine, Ela, Gilles, Johanna, Justine, Martine G., Martine R., Rose. Sans leur collaboration, cela n'aurait pas été possible. Encore un grand merci à André pour son savoir-faire à la découpe du bois et à Jean-Michel pour « l'accrochage vertigineux » d'étoiles dans le magnifique tilleul de Gemaugue (Photo en couverture).

Nous avons participé au concours villes et villages fleuris du département de Saône et Loire « prix des décorations de Noël » et Chapaize a reçu le 6^{ème} prix ! Compte-tenu de ce succès et de l'implication des habitants de Chapaize, nous continuerons notre bestiaire cette année.





► Merci à nos bienfaiteurs...

Nous tenons à remercier Monsieur et Madame Schütz de Gemaugue qui nous ont offert un banc en bois. Il a été installé sur le chemin du Troncy, qui relie Gemaugue à Chapaize. Il permet de faire une halte à l'ombre, tout en bénéficiant d'une magnifique vue sur le campanile de l'église de Chapaize.

Grâce à la générosité de Monsieur et Madame Cadoux de Bessuge, une deuxième rambarde, en fer forgé, a été installée afin de faciliter la montée des marches d'escalier côté nord du cimetière.

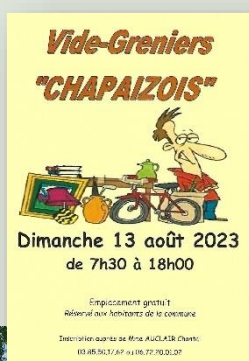
Merci à vous !



► Vide-greniers

Cette année, c'est avec un magnifique soleil qu'a eu lieu notre vide-greniers du mois d'août. Au total une vingtaine d'exposants étaient présents...

Merci à Chantal Auclair pour son organisation !



► Panneaux à l'envers

La FDSEA et les jeunes agriculteurs de Saône et Loire ont participé à l'opération nationale « En France, on marche sur la tête »

Le but est d'interpeller l'opinion publique de façon visuelle et tout en douceur, sans entrainer de dégradation. Ils ont choisi l'échelle communale pour montrer qu'ils sont des acteurs majeurs de l'avenir de leur territoire en matière d'alimentation pour tous.



► Actions du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles pour leur aide à la préparation de la salle, au service pendant les repas et à l'inévitable vaisselle. Sans eux, il n'y aurait pas de « moules-frites » ni de « choucroute »...

✓ Le repas « moules-frites »

En février 2023, le repas « moules frites » a eu du succès : quatre-vingt-cinq adultes et quatre enfants inscrits ! Monsieur Balon, traiteur à Salornay-sur-Guye reste aux commandes pour la préparation du prochain repas. Il est fixé le 25 février 2024. Le menu et son tarif restent identiques. Nous espérons autant d'engouement.



✓ Le repas « choucroute »

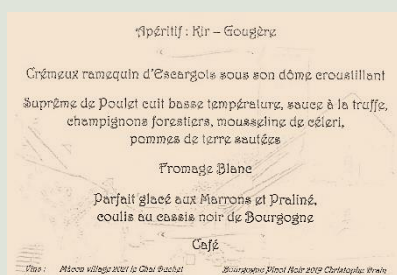
Le repas « Choucroute » a eu lieu le dimanche 12 novembre 2023. Soixante-deux personnes y ont participé.



✓ Le Noël des aînés

Le traditionnel repas des aînés de Chapaize, s'est déroulé cette année au restaurant « La Table de Chapaize », le samedi 09 décembre.

Trente et une personnes, âgées de 70 à 99 ans ont partagé un moment de convivialité autour d'un excellent repas. Des habitués pour certains, puisque nous pouvions compter cette année 4 personnes nonagénaires et une première fois pour les nouveaux septuagénaires. Tous ont pu échanger des souvenirs et faire plus ample connaissance. Les personnes aînées absentes ont reçu une boîte de chocolats.



✓ Le Noël des enfants

Mercredi 20 décembre, à 18h00, les familles de Chapaize et leurs enfants, âgés de 0 à 10 ans, étaient invités à la salle communale pour fêter ensemble et en avance les fêtes de Noël. D'abord, un atelier animé par Christel Billot a permis aux enfants de fabriquer un petit sapin avec des pommes de pin récoltées dans la forêt de Chapaize. Ensuite, Solange Delaval a installé confortablement cette joyeuse jeunesse afin de raconter des histoires de Noël sorties de sa « valise à histoires » empruntée à la bibliothèque de Bissy sous Uxelles. Le père Noël, qui malheureusement n'avait pas pu venir nous rejoindre n'en avait pas pour autant oublié les petits de Chapaize. Il nous avait confié un coffre, au pied du sapin, dans lequel il avait disposé des enveloppes avec le nom de chaque gamin, ainsi que des papillotes et des clémentines. L'enveloppe personnalisée contenait un chèque-cadeau d'une valeur de 20 euros pour des achats de livres ou de jeux de société à la librairie «Le baron perché» de Saint-Gengoux le National. A l'issue de cette distribution, tous les adultes ont dégusté un vin chaud confectionné par l'équipe du CCAS et un apéro dinatoire composé de mets salés et sucrés : pizzas, quiche, cake, sablés de Noël, brioche... de quoi repartir rassasié.



LES PROJETS DE 2024

► Rénovation énergétique de la salle communale

Nous souhaitons au cours de cette année commencer la rénovation de notre salle communale, communément appelée par nos anciens « L'auberge rurale ». Comme nous vous l'avions exposé lors du bulletin communal précédent (2022-2023), la salle est ce qu'on appelle « une passoire thermique ».

C'est dans un contexte d'amélioration des performances énergétiques et de développement durable que s'oriente ce projet. Il doit être éligible au dispositif EFFILOGIS 2023 mis en place par la région Bourgogne Franche-Comté permettant d'obtenir des aides financières importantes.

Pour cela le projet doit atteindre un niveau de performance énergétique défini par le référentiel « BBC (Bâtiment Basse Consommation) – Effinergie rénovation ». La consommation d'énergie primaire de la salle après rénovation doit être inférieure à 40% par rapport à sa consommation actuelle estimée à 156 kwh/m². Cette consommation d'énergie primaire comprend : le chauffage, la production d'eau chaude, la ventilation, l'éclairage, le refroidissement...

Pour obtenir ce label BBC rénovation, quatre grands postes de travaux sont nécessaires :

- **Revoir l'ensemble de l'isolation thermique**
 - Isoler les murs extérieurs par l'intérieur
 - Isoler les plafonds, les combles perdus
 - Isoler les sols
 - Remplacer les menuiseries bois simple vitrage par des menuiseries double vitrage isolant
 - Installer des protections solaires
- **Remplacer le système de chauffage et de production d'eau chaude**
 - Remplacer la chaudière gaz individuelle par une pompe à chaleur ou un tout autre système collectif (énergie renouvelable) pour l'ensemble des logements (4 logements en tout) et la mairie.
 - Remplacer le système de régulation du chauffage avec programmation à distance.
 - Supprimer le plancher chauffant et les radiateurs actuels (ventilo-convecteurs passifs) par des radiateurs à convection active ou aérothermes
- **Installer une ventilation performante**
 - Remplacer les ventilations actuelles (salle, sanitaires et cuisine) par une ventilation hygiénique (sanitaires et cuisine) et une ventilation de confort (salle)
- **Remplacer l'éclairage**, composé aujourd'hui essentiellement de tubes néons, par des éclairages à technologie leds et installer des détecteurs de présence dans les sanitaires.

Ce projet, c'est également l'occasion de donner à notre salle communale un souffle nouveau.

- La capacité d'accueil sera limitée à 80 personnes et son acoustique maîtrisée. Les sanitaires devront être rénovés avec une mise en conformité et une accessibilité aux handicapés.
- La cuisine désuète fait l'objet d'une étude spéciale avec un cuisiniste. Elle permettra au CCAS et à toutes personnes qui souhaitent organiser des repas (anniversaires, mariages, réunions de famille...) de disposer d'un nouvel espace fonctionnel, avec un matériel adapté et moderne.
- Dans la salle, un espace fermé par des portes coulissantes permettra le stockage du mobilier (les tables et chaises actuelles seront remplacées par du mobilier pliant et plus léger) et le rangement de matériel dédié à des activités nouvelles. Nous souhaitons en effet que cette salle ait un rôle important dans la vie locale et propose aux habitants des usages multiples : travaux manuels, jeux de société, yoga, lieu d'exposition artistique... Un écran rétractable permettra la projection de photographies, vidéo, films... « L'installation audiovisuelle » sera dotée de prises informatiques. Des animations culturelles ou musicales pourraient être organisées.

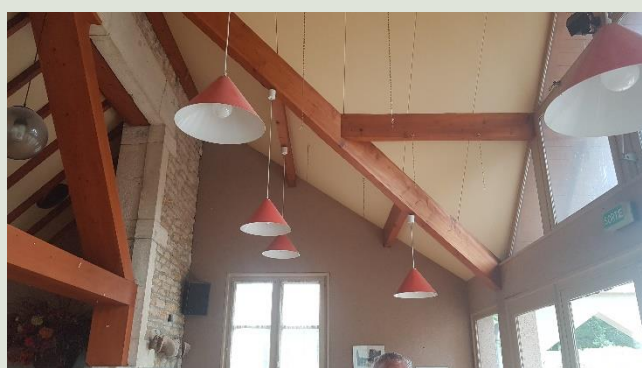
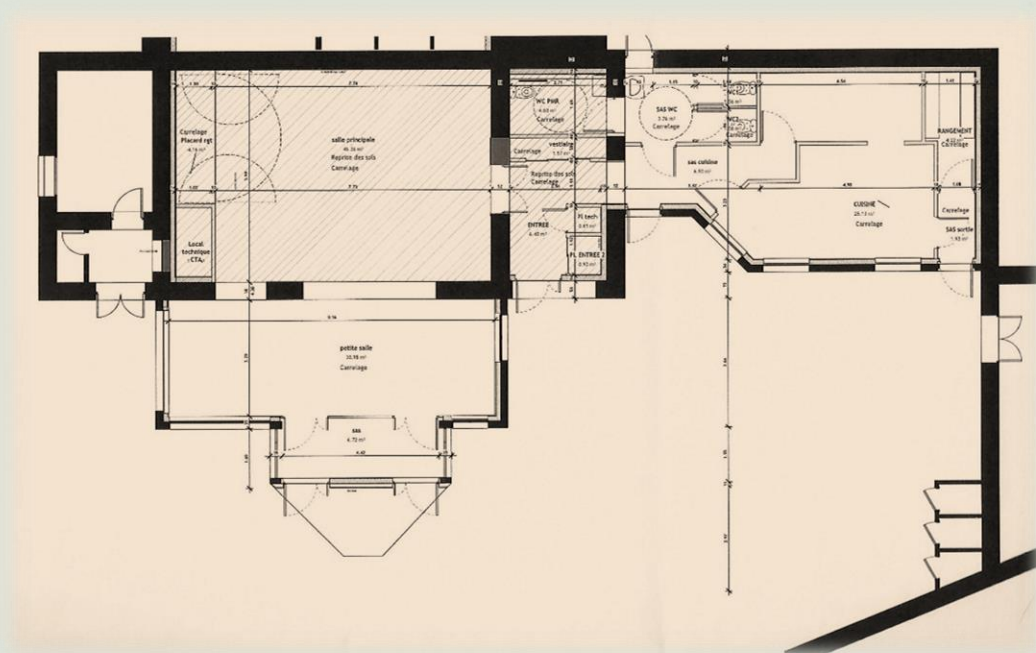
Le logement situé au-dessus de la mairie demande également une réhabilitation énergétique. Il doit respecter la réglementation thermique en vigueur et éligible au dispositif EFFILOGIS 2023 porté par la région Bourgogne Franche-Comté.

Notre maître d'œuvre est l'architecte Fabienne Dumoux avec qui nous avons réalisé la réhabilitation de la mairie et la création d'un logement en rez-de-chaussée.

Le dossier est actuellement en phase d'étude et les APS (Avant Projet Sommaire) et APD (Avant Projet Détaillé) ont été approuvés fin 2023.

Une étude de faisabilité concernant une solution de chauffage par de la géothermie est en cours de réalisation.

Nous mettons tout en œuvre pour obtenir un maximum de subventions et espérons approcher les 80% d'aide. Les travaux, si tout va bien, pourraient commencer à l'automne prochain.



► Chapaize Culture



➤ Vie de l'association

Le mandat d'une durée de 3 ans, du conseil d'administration et du bureau prendra fin en 2025. Nous espérons vivement recevoir vos candidatures pour participer à la vie de l'association.

➤ Rétrospective des événements présentés en 2023

- Comme chaque année, les deux concerts de l'ensemble Roundelay des Pays-Bas ont eu lieu en mai pour le premier et le 1er septembre pour le second.
 - Le 18 juin, des étudiants de fin de cycle du conservatoire de Chalon sur Saône nous ont présenté un superbe concert en solo, en duo, en ensemble, d'œuvres variées de musique de la renaissance et des pièces plus modernes.
 - Le 23 juillet, dans l'église de Lancharre, la chanteuse et guitariste Anna Kupfer a présenté des chants tziganes et des textes d'auteurs, notamment, ceux de Ceija Stojka. Pour ce spectacle, nous aurions dû conseiller aux spectateurs, dans notre communication, de réserver leur place. En effet, ce concert a attiré un public tellement nombreux que beaucoup de personnes n'ont pas pu entrer dans l'église qui ne peut contenir qu'une centaine de personnes. Nous nous excusons auprès de tous pour notre manque d'anticipation.
- La marche villageoise autour des étangs de Chapaize qui a eu lieu le 11 juin, un jour de chaleur intense, a connu un beau succès. Le repas/barbecue final a obligé les cuisinières à se tenir sous un soleil brûlant à cause du manque d'ombre de la cour de la salle municipale. La convivialité était au rendez-vous.



➤ Projets pour 2024

- Jeudi 09 mai à 17h00

La saison débutera le jeudi de l'Ascension, par un concert de madrigaux de musique anglaise : the Triumphs of Oriana, l'âge d'or de la musique de la reine Elizabeth I (1558-1603) chantés par l'ensemble Roundelay.

- Dimanche 2 juin

La balade villageoise marchera sur les pas des dames de Lancharre vers le pont canard. Le parcours n'est à ce jour, pas entièrement défini. Nous pique-niquerons près du lavoir ou sous la tuilerie selon la météo du jour. Des pizzas chaudes nous seront livrées à l'heure demandée. Une surprise agrémentera le moment de l'apéritif.

- 21 juin : Fête de la musique

Pour célébrer les 40 ans de la fabrication de notre orgue, installé dans l'église St Martin depuis 25 ans, une succession de concerts commencera à l'occasion de la fête de la musique le 21 juin et se poursuivra les 22 et 23 juin.

- Dimanche 7 juillet

L'ensemble vocal Marie Nodier, dirigé par Jean-Jacques Dorier et composé de 33 choristes accompagnés d'une harpe celtique, de violoncelles, de guitares, d'un dulcimer, interprétera des répertoires très variés : chants du monde, folk anglo-saxon, musique ancienne. Deux membres du célèbre groupe breton Tri Yann se joindront à l'ensemble pour interpréter une partie de musique d'origine celtique.

- Dimanche 04 août à 18h00

L'ensemble de 5 violes de gambe "Mary's Consort" présentera un concert le dimanche 4 août à 18h.

- Vendredi 16 août

Lors du concert du vendredi 16 août, l'ensemble Roundelay et Friends interprétera la musique vocale des compositeurs espagnols et portugais vivants pendant l'âge d'or de Séville au XVI^e siècle.

www.chapaize.culture.fr

Un grand panneau placé devant l'église résume toutes nos propositions et des flyers sont distribués dans vos boîtes aux lettres tout au long de la saison.



Anna kupfer, chanteuse et guitariste



L'ensemble Roundelay des Pays-Bas

► L'éclairage intérieur et extérieur de l'église de Chapaize

Les travaux, pour la mise en conformité et l'amélioration de l'éclairage intérieur de l'église Saint-Martin devraient commencer à la fin du deuxième semestre 2024.

L'éclairage extérieur de notre belle église Saint-Martin est sur le point d'être achevé. Il manque cependant encore un projecteur à technologie led vers la face nord du bâtiment, et c'est l'ensemble de la structure architecturale de l'édifice qui sera mis en lumière.



► Sécurité routière

Deux panneaux indicateurs de vitesse à énergie solaire ont été installés à Chapaize. Dissuasifs et pédagogiques, placés à deux entrées « sensibles » de notre village (côté mairie et côté parking), ils nous rappellent que nous entrons dans une agglomération. Nous vous rappelons également qu'une zone 30 km/heure assure la sécurité au centre du Bourg.

Nous réfléchissons à une mise en sécurité au niveau du parking de Chapaize. En effet ce carrefour parking-route de lys-route de Brancion, constitue un nœud délicat en matière de circulation. Il devient nécessaire de réfléchir à un aménagement routier afin de définir clairement le sens des priorités. Un passage piéton serait envisageable.



De la même manière, la sortie du hameau Les Bidolets est relativement dangereuse. Venant de Chapaize, de nombreux véhicules ne respectent pas la priorité à droite. De plus « la patte d'oie » qu'elle dessine n'ait pas toujours emprunté de manière correcte. Ils nous semblent donc opportun de solliciter l'aide du département pour trouver une solution pour sa mise en sécurité.



► Arbre du cimetière

L'arbre Sycomore doit être abattu. Il n'est pas toujours agréable de nous séparer de nos arbres anciens mais celui-ci menace de tomber. Nous le remplacerons car les zones d'ombres sont précieuses en été. Nous aimerions planter un tilleul pour son adaptabilité et sa délicate odeur au printemps.



► Rénovation du mur d'enceinte de la mairie

Parmi les petits travaux nécessaires, le mur des anciennes toilettes de l'école est dégradé. Mur en pierres comme de nombreux murs de nos village il demande une rénovation de sa maçonnerie. La grille attenante, permettant l'accès à la cours de notre mairie est également endommagée et sera rénovée dans les règles de l'art.



► Fibre optique

Vous pouvez **tester votre éligibilité** à la fibre optique en vous rendant sur le site Xpfibre : <https://xpfibre.com/testez-votre-eligibilite>

Normalement à l'heure actuelle l'ensemble des habitations de Chapaize le sont.

Vous pouvez d'ores et déjà **contacter l'opérateur de votre choix** (Orange, SFR, Bouygues, Free...) et ce dernier pourra réaliser le raccordement de la fibre jusqu'à votre lieu d'habitation.

- **A savoir :**

- Le délai pour le raccordement d'un logement peut varier entre 4 et 8 semaines, une fois la demande passée par votre opérateur et reçue par Xpfibre (sous réserve de récupération et disponibilité des infrastructures télécoms existantes).

- Ne pas demander la résiliation de votre ligne ADSL avant d'avoir l'accès à vos services fibre, afin de ne pas subir l'interruption de service.

- **Se raccorder au réseau Xpfibre :**

- Si votre lieu d'habitation est déjà équipé d'un réseau ADSL, l'opérateur passera la fibre au même endroit que le réseau ancien cuivre. Les accès devront être rendus accessibles (poteaux, gaines...). Vous aurez préalablement prévu l'accès pour le passage intérieur de la gaine jusqu'à la prise de raccordement à votre Box.

La prise terminale Optique (PTO) et la Box seront installées à proximité de votre prise téléphonique actuelle ou pour les logements récents dans la partie télécoms de votre coffret électrique. Vous pouvez demander de positionner la PTO dans une autre pièce. En fonction de la faisabilité technique, l'installateur pourra répondre favorablement à votre demande.

Dans la majorité des cas le raccordement jusqu'à votre habitation est pris en charge par l'opérateur s'il peut utiliser l'existant. Dans le cas où il faudrait poser des poteaux (passage aérien), creuser une tranchée pour le passage de la gaine (passage souterrain) les travaux seront à votre charge.

- Si votre lieu d'habitation n'est pas déjà équipé d'un réseau ADSL, le propriétaire doit demander un devis et une intervention pour programmer les travaux d'adduction de votre logement sur <https://xpfibre.com/contact>

► Chapaize : des Zones d'Accélération d'Énergies Renouvelables (ZAER)

La loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables (10 mars 2023) place les communes au cœur de la planification et demande qu'elles définissent des zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables sur leurs territoires.

Le maire de Chapaize et ses conseillers ont ensemble identifié des zones sur leur commune permettant l'accueil éventuel de projets en rapport avec des énergies renouvelables.

Une carte vous permet de visualiser ces choix. Trois types d'énergie nous ont paru pertinents pour notre territoire :

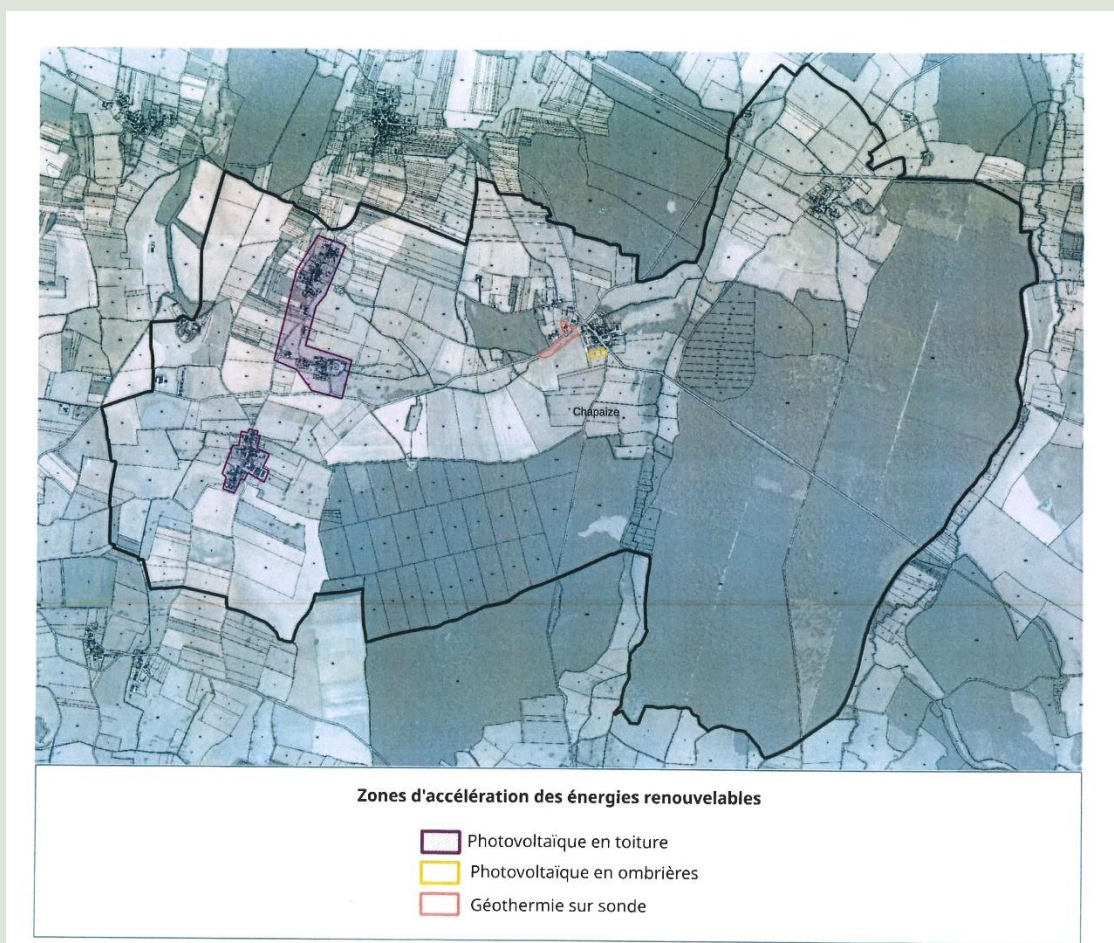
- Deux zones pour un potentiel solaire en toiture : panneaux photovoltaïques pour les toitures des hameaux suivants : 1 zone Gemaugue et 1 zone Bessuge/Bidolets (Parcelles de lagunage, Zones U, Bâtiments agricoles)
- Une zone pour un potentiel solaire en ombrières (Dispositif permettant de faire de l'ombre) : panneaux photovoltaïques disposés sur des ombrières au parking de Chapaize
- Une zone pour un potentiel géothermique (sur sonde) : deux terrains disponibles à Chapaize notamment celui permettant de chauffer la salle communale et les logements autour.

Nous n'avons pas repéré d'opportunités pour l'éolien, la méthanisation/biogaz et l'hydroélectrique.

En ce qui concerne l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures, le bourg de Chapaize et le hameau de Lancharre demeurent en retrait à cause des réglementations actuelles des bâtiments de France.

Les 211 hectares de forêt que possède Chapaize constituent également un atout important pour ce qui est de sa matière première : le bois (un potentiel pour la biomasse).

Dans ces zones identifiées, les procédures seront plus précisément encadrées et les projets pourront bénéficier d'avantages dans les appels d'offres afin de faciliter leur déploiement. Pour les futurs porteurs de projets dans ces zones, le message est clair : la commune est d'ores et déjà favorable à l'implantation de ceux-ci.



LES CHAPAIZIENNES et CHAPAIZIENS

► Ça s'est passé en 2023

Ils nous ont quitté...

Marguerite Malagola à l'âge de 88 ans

Jean-Pierre Guérin à l'âge de 83 ans

Bernard Thibaut à l'âge de 83 ans

Ils se sont mariés...

Nicolay Marie-Axelle et Leulier de la Faverie du Ché Thibaut, le 23 août

Eymeriat Pascaline et Secember Bruno, le 21 septembre

Bienvenue à...

Inès Chandon (Lancharre) née le 17 janvier

Et à nos nouveaux résidents : M. et Mme Bernard au centre du Bourg (voir article ci-dessous) et M. et Mme Terichler à Bessuge.

Chapaize demeure un village « bivalent » avec 50% de résidences principales et 50% de résidences secondaires. Les gîtes apportent également tout au long de l'année une dynamique dans le secteur touristique.

► Au centre du Bourg de Chapaize : ouverture d'une nouvelle galerie

Anciennement boutique d'art et de meubles design située au centre de Chapaize entre le restaurant « La Table de Chapaize », et le salon de thé qui verra le jour dans l'ancien restaurant le Saint-Martin, la nouvelle galerie « Passion d'Art », voisine du marché le dimanche matin et de l'atelier de céramique « La Fourmilière » participera de façon importante à l'attractivité du bourg de Chapaize

En 2022, l'ensemble « boutique et appartement (situé juste au-dessus) » est à vendre. La famille Bernard, les parents et leurs deux filles, originaires du charollais, y trouvent une opportunité pour exposer les créations des deux sœurs. Marion l'aînée est peintre et habite un village non loin d'ici. Ses créations sont principalement des aquarelles aux couleurs vives représentant la nature : des forêts, des jardins et des animaux... Elle travaille également la marqueterie de paille en façonnant des petits accessoires de décoration. Sa sœur cadette, Mélanie, habite à Beaune où elle possède son atelier. Elle est céramiste, tourneuse sur bois et créatrice de meubles. Dans ce lieu, où tout est création personnelle, les meubles et objets de décorations sont agréablement mis en scène. La galerie a déjà été ouverte pendant la période des fêtes de Noël. Dès le mois d'avril, celle-ci sera accessible quotidiennement.

Vous pouvez retrouver toutes les coordonnées des différentes activités du centre du Bourg à la fin de ce bulletin en pages pratiques.



► « Portrait d'une Chapaizienne » : Marcelle Lagarde

D'après des propos recueillis par Christel Billot, Vincent Deslandre et Marie-Laure Lanfranchi

Afin de vous présenter ce portrait de la doyenne actuelle de Chapaize, Marcelle Lagarde (née Garret), nous nous sommes rendus chez elle pour un entretien qui a duré 01h30.

Elle nous a accueillis souriante, magnifiquement coiffée, dans sa jolie cuisine simple, chaleureuse et bien éclairée. Elle se demandait si elle allait «savoir répondre» à nos nombreuses questions. Nous avons pu constater, impressionnés, son excellente mémoire ainsi que la continuité de sa pensée. Elle a su conserver le fil rouge de l'entretien pour ne jamais se perdre dans ses souvenirs.

Marcelle Garret est née le 02 juillet 1924 à Chapaize. Elle n'y est restée qu'une année et a vécu une grande partie de sa jeunesse loin du village natal. Ce n'est qu'en 1961, 37 ans après, qu'elle reviendra s'y installer. Mais revenons à ses origines...

Ses grands-parents paternels avaient dû quitter « le pays » pour aller travailler dans des maisons bourgeoises parisiennes. Son père, René Garret est né à Paris en 1900. Le statut d'employés de maison des grands-parents les obligeait, si des enfants naissaient, à placer ceux-ci en nourrice. René a donc été élevé loin de ses parents, dans l'Ariège d'où était originaire sa mère. Ce n'est qu'en 1923, que la famille est à nouveau réunie et revient à Chapaize. René s'y marie avec Marguerite Robin originaire de la Bresse, de Ménétreuil. En 1924, naît Marcelle l'aînée de trois filles. En 1925, tout comme les parents de René, le couple et Marcelle âgée de quelques mois quittent le village pour trouver du travail au château de Crary à Ozolles non loin de Charolles. En 1926, René Garret passe le concours de la gendarmerie qu'il réussit. Il obtient un premier poste en 1928 à Arcy sur Aube puis en 1932, un second poste à Charolles. Il y achèvera sa carrière en 1955.

Marcelle accomplit donc l'ensemble de sa scolarité à Charolles jusqu'au certificat d'études qu'elle obtient avec succès à l'âge de 14 ans. Puis elle entre en apprentissage pendant 3 ans chez une couturière de vêtements sur mesure et obtient son CAP. Celui-ci fut récompensé par un voyage à Grenoble. A 30 ans, elle passe le permis de conduire et l'obtient sans problème.

Quand ses parents décident de revenir s'installer à Chapaize en 1955, Marcelle déclare vouloir rester à Charolles où elle travaillera encore 12 ans chez sa patronne.

Elle a donc vécu la guerre à Charolles, juste à proximité de la ligne de démarcation qui partagea le pays en deux zones distinctes jusqu'en novembre 1942. La proximité de cette ligne

amplifiait les violences faites aux français désireux de passer en zone libre. Marcelle nous dit avoir assisté à des violences mais nous avons senti qu'elle ne voulait pas trop en parler. Traverser la guerre en milieu rural semble avoir été moins difficile qu'en milieu urbain. Certes, les tickets de ravitaillement étaient constamment nécessaires mais Marcelle avait de quoi se nourrir.

Après le décès de sa mère en 1959, Marcelle, décide de se rapprocher de son père. Elle se marie à Chapaize avec Joseph Lagarde en 1961. Celui-ci a fait une carrière à la poste. Leur fils Daniel est né en 1963 et réside à présent avec sa femme à Toulon. Le couple a donné naissance à deux petites filles.

Joseph Lagarde décède malheureusement en 1983. A Chapaize, Marcelle a continué le métier de couturière à son compte et a engagé deux apprenties. L'une d'elles était sa jeune sœur.



Nous avons ensuite continué l'interview sur des souvenirs liés à Chapaize...

- *Quel était le visage de la commune de Chapaize après les années 50 ?*

« Toutes les maisons du village ainsi que les fermes étaient occupées. C'était différent. Aujourd'hui, beaucoup de maisons sont vides une bonne partie de l'année ».

Les magasins étant pratiquement inexistants, des commerçants ambulants apportaient viande, pain, poisson et autres produits de première nécessité.

Marcelle nous parle, sans nostalgie mais avec gourmandise des bals du village parfois aux Bidolets, parfois au bourg «chez Auclair». Elle aimait danser même si son mari n'était pas amateur. Il fallait simplement trouver « le bon cavalier » et danser «sans même prendre le temps de boire ou de manger».

La religion était présente. Marcelle Lagarde regrette aujourd'hui la disparition des offices religieux de proximité. Elle s'y rendrait encore volontiers. Elle garde toujours un souvenir très net de la fête du changement de la cloche de l'église Saint Martin.

- *Et votre longévité, des secrets à nous révéler ?*

Pas de secret révélé par Marcelle pour expliquer son extraordinaire longévité en bonne forme. Si la cigarette ne l'a que très peu concernée, elle revendique, en revanche, le droit de déguster régulièrement un petit verre de vin. Il nous apparaît que le secret de Marcelle est son plaisir de vivre, de connaître, de s'intéresser aux autres, de jouer. Elle retrouve encore à l'heure actuelle chaque lundi à Saint Gengoux, les membres du club de tarot.

Elle a récemment renoncé à conduire et elle est heureuse de pouvoir encore, à presque 100 ans, rester chez elle assistée une fois par semaine par une aide-ménagère et par une livraison bihebdomadaire de repas.

Elle reconnaît avoir la chance d'être très bien entourée par sa famille, ses amis et par ses voisins.

C'est un doux moment que nous avons passé auprès de Marcelle Lagarde. Elle a su nous montrer que ce ne sont ni la qualité, ni la quantité des souvenirs vécus qui importent mais la belle façon de les vivre, de les retenir et de les dire. »

► Margaux Sirejacob

Après 6 ans de stylisme en photographie, Margaux Sirejacob effectue à l'Institut National de Formation et d'Application de Paris une reconversion en tapisserie d'ameublement. Elle passe le CAP en candidate libre en 2019. Après avoir effectué 2 stages professionnels, l'un à Cluny et l'autre à Lille, elle s'installe aux Bidolets dans son petit atelier à domicile.

Depuis le mois de septembre dernier, elle loue un atelier un peu plus vaste à St Gengoux le National.

Son activité principale est la restauration de sièges. Elle précise qu'elle ne met pas de limite au mauvais état des fauteuils ou canapés (mis à part les bois trop vermoulus). Elle travaille sur mesure en respectant les envies de ses clients. Elle propose à la vente des tissus d'ameublements, des coussins et des fauteuils chinés en brocante et restaurés par ses soins.

Margaux réalise également des créations fabriquées en partenariat avec Marjolaine Rivas, ébéniste à Bresse sur Grosne (pouf, repose-pieds, tête de lit...).

Elle a, à l'heure actuelle, un statut d'auto-entrepreneuse. Ses premiers clients ont d'abord été les amis et les voisins puis, le bouche à oreille a bien fonctionné. Un article dans le JSL lui a permis d'élargir le périmètre de ses potentiels clients. Grâce à la vitrine de son atelier de St Gengoux, elle peut désormais rencontrer un plus grand nombre de personnes.

On trouve ses sièges et ses créations dans un nouveau salon d'artisans, « Arterre », qui a lieu aux pépinières « les racines du vent » à Cormatin. Ce festival d'artisans locaux a lieu 2 fois par an, en avril et à Noël.

Son atelier de St Gengoux : 11, place de l'église, est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h. Elle reçoit aussi le samedi sur rendez-vous.

margaux.sirejacob@gmail.com

06 35 56 07 90



► Les Vergers de l'Amélanche à Lancharre

En 2017, les Vergers de l'Amélanche n'étaient qu'une modeste parcelle de 6000 m² cultivée en permaculture, à l'entrée de Lancharre. A partir de 2021, Gabriella et Noé Mercier s'associent à Pierre Colin et Mara Volpi, exploitants à Blanot. Ensemble, ils se lancent dans le développement d'une exploitation fruitière scientifique et biologique en créant un projet de ferme agroécologique autour de la production d'amélanches, de pommes à cidre et d'élevage de moutons de races rustiques anglaises. .

A ce jour, les deux couples ont planté pas moins de 15000 arbres et arbustes fruitiers de variétés diverses, rares et rustiques. Les premières récoltes sont prévues en juin 2024. La plantation du verger a été pensée de façon à permettre une récolte mécanisée. Mais le but est de trouver un équilibre entre la rationalité productive et l'insertion du verger dans une biodiversité fonctionnelle. Pour Noé c'est essentiel : *« Nous vivons ce projet comme une quête : trouver un geste agricole à l'écoute de notre bocage. C'est un trésor de connaissances et de traditions qu'il faut enrichir par des approches scientifiques, sans tomber dans une idéalisation avec l'idée que la nature fait tout. L'Homme est au cœur même du fruit qu'il mange,*

à travers 10000 ans de sélection variétale ! Il y a un enjeu anthropologique dans la compréhension de l'arbre fruitier. »

Noé, amoureux de voyages et de cultures anciennes, est un doctorant en anthropologie. Il a décidé de revenir entre le Mont Saint-Romain et La Guye où il a grandi au sein des paysages environnants et de cette riche nature qu'il aime..

A Lancharre, une double serre permet d'abriter une pépinière de fruits rares ou oubliés. A l'automne, 17000 plants en godets ont d'ores et déjà été proposés à la vente : amélanchiers, pommiers de variétés à chair rouge ou à cidre, mûroises (mûrier-framboisiers), mûriers cultivés, camérisiers (chèvrefeuilles aux baies violettes comestibles)... En novembre 2023, Noé et toute son équipe ont proposé une journée portes ouvertes. De nombreuses autres occasions auront lieu afin de faire découvrir cette originale production. Sous forme de sentiers de découvertes, de journées festives et éducatives, les Vergers de l'Amélanche nous réservent encore de nombreuses surprises pour nous faire découvrir la richesse du patrimoine fruitier et de la relation de l'Homme à l'arbre fruitier.



► Photographie à Chapaize

Photographe depuis 5 ans, Monsieur Yves Rigollot est souvent en alerte pour ne pas manquer une prise de vue intéressante dans notre beau village et ses environs. Ses sujets de prédilection sont la nature et les orages. @ECLAIRS71, vous propose de magnifiques clichés, notamment des photographies d'orages, de la faune sauvage, de fleurs et d'insectes.



Vous pouvez retrouver ses dernières créations (livre et calendrier 2024), dont le thème principal cette année est « les papillons », à la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

CHAPAIZE et son PATRIMOINE

► Un lieu, une histoire, une légende : la source Saint-Léger

L'eau, depuis l'origine des civilisations est porteuse de nombreux symboles. Elle peut être considérée comme purificatrice, thérapeutique voir même miraculeuse, mais aussi comme maléfique et porteuse de superstitions. Quels que soient ses pouvoirs supposés, elle est l'objet de nombreux cultes et de légendes. A Chapaize, où l'eau est particulièrement présente, c'est à la source Saint-Léger que nous allons ici nous intéresser.

Non loin du lavoir, du bourg de Chapaize, se trouve la fontaine dite Saint-Léger. Toute l'année il y coule une source qui ne s'est pas tarie lors des fortes canicules. Auprès de celle-ci, bien avant le VII^{ème} siècle, aurait été érigée une chapelle.

Avant sa christianisation, Cette source a certainement favorisé l'installation d'habitations et la naissance du bourg.

Plusieurs sépultures burgondes et mérovingiennes ont été découvertes. Une villa gallo-romaine équipée d'un puits y a été identifiée. La source était-elle déjà vouée à un culte ?

Ce n'est qu'au VII^{ème} siècle que son culte chrétien est attesté. Il est dédié à saint Léger, évêque d'Autun martyrisé à cette époque. Il eut les yeux crevés (voir encadré ci-dessous). Cette source, censée guérir les maladies oculaires, attire de nombreux pèlerins. La présence d'une fontaine sacrée contribue à faire de Chapaize un lieu de pèlerinage. Une chapelle Saint-Léger servant d'église paroissiale a été érigée au IX^{ème} siècle. celle-ci a complètement disparu au début du XIX^{ème} siècle.

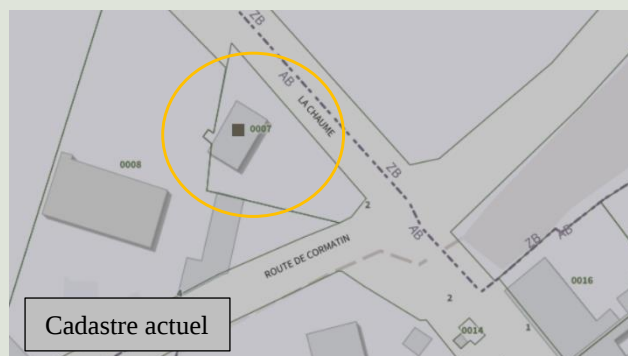
Les pèlerinages avaient lieu les 02 octobre. Ils perdurèrent jusqu'à la révolution Française.

Aujourd'hui, il reste peu chose de ce passé. Un édicule en béton permet un accès à la source cachée derrière l'imposant lavoir construit au XIX^{ème} siècle.

A présent, elle n'est plus vénérée mais quelques personnes viennent encore prélever de l'eau. Sa composition a-t-elle été analysée ? La question reste posée.



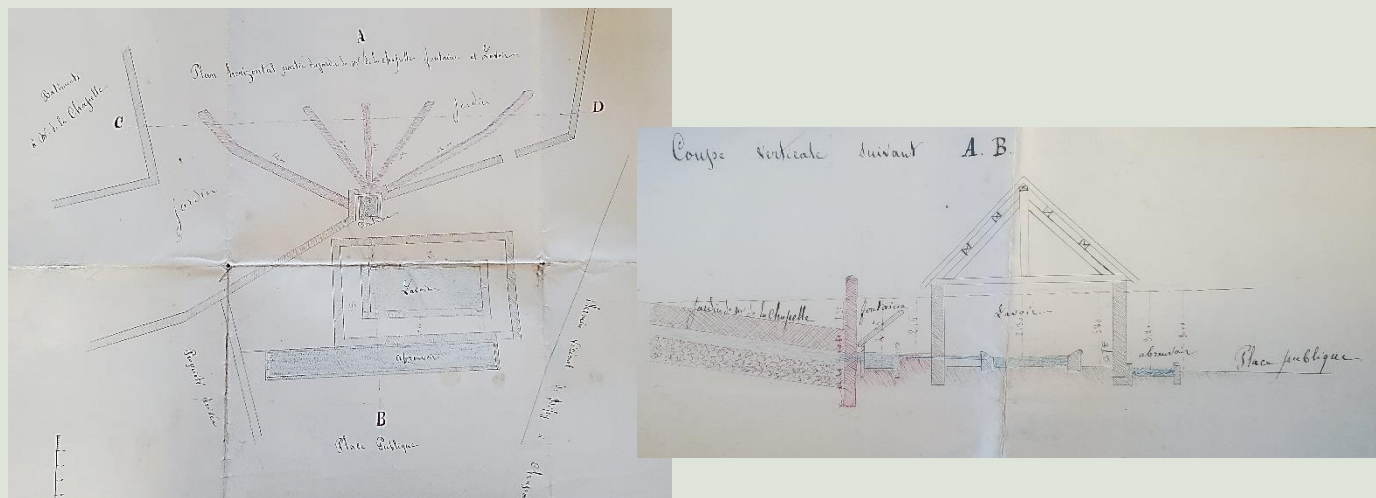
Cadastre de 1824



Cadastre actuel

A partir de 1840, nous trouvons des documents mentionnant l'étude d'un projet de construction d'un lavoir. Il semblerait que par la suite le lavoir, ait connu quelques déboires. Des remaniements nécessaires à son bon fonctionnement ont été effectués vers 1853. En 1896, il connaît à nouveau des problèmes d'alimentation. On peut lire un devis descriptif des ouvrages à faire « pour capter les eaux de la fontaine de Chapaize » : « Le village de Chapaize situé à 500 mètres du ruisseau dit le Besançon, a pour les besoins de ses habitants une fontaine publique, un lavoir et un abreuvoir, qui jusqu'à ces dernières années étaient abreuvés par les

eaux d'une fort belle source découlant des coteaux qui dominent ce petit bourg à l'ouest. Depuis déjà plus d'une année, les eaux de cette source s'étant frayé un passage à travers le sol n'arrivaient plus dans la fontaine et par conséquent rendaient le lavoir et l'abreuvoir inutiles ».



Plan et coupe datant de 1896 pour le projet de réparation du lavoir : on y voit 5 tranchées situées à des hauteurs différentes et permettant le captage des eaux de la fontaine. Les trois du milieu avaient pour objet de rechercher les jaillissements de l'eau et de faciliter l'écoulement vers la fontaine au moyen d'un drainage en pierres. Les deux autres d'une longueur de 12 mètres recevaient un béton coffré fait de mortier hydraulique et pierres de manière à boucher le passage de l'eau et à la forcer à se déverser dans la fontaine.

Histoire de Léger d'Autun ou Léodegard.

D'origine germanique, Léodegard dit Léger d'Autun naît vers 616 dans une famille de nobles francs des bords du Rhin, en Austrasie (royaume Franc de l'époque mérovingienne au nord-est de la France actuelle). En 663, il est nommé évêque d'Autun. Il dirige fermement le diocèse en restaurant la cathédrale Saint-Nazaire et les remparts de la ville gallo-romaine. Il fait tenir un concile à Autun, sa ville épiscopale, pour rétablir la discipline cléricale et surtout monastique.

Mais Léger, homme politique autant que chef religieux, fut activement mêlé aux intrigues de palais des rois mérovingiens. Le célèbre évêque d'Autun eut maille à partir avec le violent et despotique Ebroïn. Une lutte farouche les opposa. Cet adversaire impitoyable triompha de lui au siège d'Autun en 676. Le chef de la province de Neustrie du royaume franc voulait imposer son autorité sur la Bourgogne et à Léger. Mais les deux hommes avaient du caractère. Ils n'étaient pas faits pour s'entendre. En 677 pour sauver la ville d'Autun, Léodegard se livra à Ebroïn. Arrêté dans son siège épiscopal d'Autun par les troupes d'Ebroïn puis démis de ses fonctions d'évêque par un concile, Léger fut torturé. Au village de Couhard, on lui brûla les yeux, arracha les lèvres et la langue. L'évêque n'opposa que la prière à cet acte barbare. Il aurait survécu miraculeusement à ses blessures et à la faim, pendant neuf jours dans la forêt de Couhard, avant d'être retrouvé et secouru par ses proches. Il fut alors interné pendant deux ans dans l'abbaye des Dames de Fécamp (Normandie) en tant que prêtre indigne. Léger y retrouva miraculeusement la parole. Ce «miracle» ne plut pas à Ebroïn qui fit à nouveau arrêter Léger, redevenu dangereux pour le pouvoir central. Le 2 octobre 678 ou 679, il est décapité dans une forêt non loin de Fécamp par ordre du roi. Ce dernier ordonne de faire disparaître le corps après décapitation.

La renommée de Saint Léger se développa rapidement et il devint un des saints les plus populaires du Moyen-âge en France. Il fut proclamé Saint en 681 par un concile d'évêques. La Saint Léger se fête le 02 octobre, jour anniversaire de son martyre. Des pèlerinages ont existé à Autun, à l'endroit même où la tradition rapporte qu'on lui creva les yeux. Ceci est symbolisé par une fontaine. Les pèlerins y venaient afin de demander la guérison des affections de la vue.

A Autun, le donjon du palais épiscopal, fortifié au Moyen Âge, porte le nom de Tour Saint-Léger. Une fontaine et une statue, au hameau de Couhard, rappellent le souvenir du martyr. Cette fontaine renommée pour soigner les problèmes de vue, a été supprimée en 1975.



INFOS PRATIQUES

MAIRIE de CHAPAIZE

Le Bourg 71460 Chapaize Tél : 03 85 50 13 45

Adresse mail : mairie.chapaize@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi 9h – 12h et Jeudi 14h-17h

Site internet : chapaize71.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES

30 rue des Mûriers 71240 Sennecey le Grand

Tél : 03 85 44 91 92

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi

De 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Adresse mail : administratif@cc-saonegrosne.fr

Site internet : www.cc-entresaoneetgrosne.fr

GESTION DES DECHETS et RECYCLAGE

Déchetterie de Malay – Route de Cluny

Site internet, pour plus d'informations :

www.cc-entresaoneetgrosne.fr/gestion-des-dechets/les-dechetteries/

Horaires :

	MALAY	
	01/04 > 31/10	01/11 > 31/03
Lu.	Fermé	
Ma.	9h - 12h	9h - 12h
Me.	14h - 18h	14h - 17h
Je.	Fermé	
Ve.	14h - 18h	14h - 17h
Sa.	9h - 12h / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 17h
Di.	Fermé	

Bennes « tri sélectif » :

chemin de la chaume à Chapaize

Route de Chapaize à Bissy sous Uxelles

Association « économie, solidarité et partage »
à Tournus :

Broyage et Cie 06 33 72 76 93,

Ressourcerie « rien n'se perd » 166 rue du Cardinal
de Fleury 03 85 32 16 89

Site internet : <https://economie-solidarite-partage.com/>

ADRESSES et NUMEROS UTILES

Dépannage électricité (Enedis) 09 72 67 50 71

Dépannage eau : 0 977 401 126

Xpfibre : <https://xpfibre.com>

Office de tourisme Entre Saône et Grosne

Bureau d'accueil Place de l'église

71240 Sennecey le Grand

Tél : 03 85 44 82 54

www.ot-senneceylegrand.com

Point d'information (pâques à fin septembre) :

6 grande rue 71460 Cormatin 03 85 50 71 49

Applis : **route71, Bourgogne du Sud**

Maison de services au public (Service d'aide aux démarches administratives et accès internet)

3 place de l'école – Cormatin – 03 85 59 40 47

Chapaize Culture,

siège social : mairie de Chapaize

Tél : 09 77 90 99 53

E-mail : chapaize-culture@orange.fr

Site internet : www.chapaize-culture.fr

Pharmacie Pezda à Cormatin Tél : 03 85 50 13 50

Place de l'école à Cormatin, vous trouverez :

- **L'espace santé de la Grosne** (2 médecins, 1 cabinet infirmiers, 1 psychologue, 1 orthophoniste, 1 sage-femme, 1 ostéopathe, 1 kinésithérapeute)

- **Micro-crèche à Cormatin :**

BB'pousses Tél : 03 85 32 50 40

- **Ecole de la Grosne RPI** : 09 64 28 25 20

NUMEROS D'URGENCES

SAMU 15

Pompiers 18

Gendarmerie 17

Police 17

Médecins de garde 15

Pharmacie de garde 0825 74 20 30

Urgences dentaires 15

Vétérinaire (Saint-Gengoux) 03 85 91 17 04

MARCHE de Chapaize

Tous les dimanches matin de 9h00 à 12h30, retrouvez nos producteurs Bio : pain, brioches, pâtes fraîches, œufs, légumes, fromage de chèvre, miel, bière, vin, savons, cosmétiques, fleurs coupées...

chapaize71.fr/le-marche-paysan-et-bio

RESTAURATION Bourg de Chapaize

La Table de Chapaize 03 85 38 07 18

Site internet : www.latabledechapaize.fr

Adresse mail : reservation@latabledechapaize.fr

Réservation conseillée

Le Saint-Martin

Réouverture au printemps

Volpiano 03 85 34 39 09

Facebook : [Facebook.com/forzapompei](https://www.facebook.com/forzapompei)

Adresse mail : volpiano.chapaize@gmail.com

Réservation conseillée

GITES et MAISON D'HOTES

A Chapaize, lieu-dit La Chaume

La Bulle de Chapaize (3 gîtes)

06 16 05 77 60

Fabienne et Cyril Vadrot

12 chemin de la Chaume 71460 Chapaize

Site internet : <http://labulledechapaize.fr/>

Adresse mail : contact@labulledechapaize.fr

A Chapaize, Hameau de Lancharre

Gîte du bois doré

03 85 50 13 97

Solange et Bernard Delaval

3 chemin des Verchères

Site internet : www.gite-bourgogne-du-sud.fr

Adresse mail : delavalbernard@wanadoo.fr

Gîte Fauquette

06 50 25 88 91

Christel Billot, 4 ruelle Fauquette

Adresse mail : gitefauquette71@gmail.com

Réservations sur gitedefrance.com et booking.com

Gîte La grange de la porterie

4 place de la porterie

Réservations sur booking.com,

bedandbreakfast.com, airbnb.fr, gites.fr

Clos des dames de Lancharre

06 71 72 84 18 et 06 09 22 34 54

Gîte : 1 place de la Porterie

Maison d'hôtes : 3 bis Montée des dames de

Lancharre

Site et adresse internet :

www.closdesdamesdelancharre.com

contact@closdesdamesdelancharre.com

ELEVEURS et PRODUCTEURS

GAEC Robin-Vannier (viande bovine, volaille et œufs bio) Bidolets

06 81 88 83 23 ou 06 25 92 08 03

Vente en direct tous les mercredis et vendredis de 17h00 à 19h00

Les Vergers de l'Amélanche (pépinière) Lancharre

07 68 06 36 97

Site internet : www.lesvergersdelamelanche.fr

Paysage Pêche Perrin (poissons Saône et Seille)

06 29 02 29 45, 1 chemin du Boitalan, Gemaugue

ART et ARTISANAT

Monique Dégluaire – sculpture céramique

1 chemin de la mésange - Bessuge

03 85 50 19 49

Site internet : www.degluaire.fr

La Fourmilière – Atelier de céramique

Le Bourg 71460 Chapaize 03 85 34 92 04

[facebook.com/LaFourmiliereAtelierdeCeramique](https://www.facebook.com/LaFourmiliereAtelierdeCeramique)

Adresse mail : atelierlafourmiliere@gmail.com

Marion et Mélanie Bernard

Galerie Passion d'Arts

Le Bourg 71460 Chapaize

Bernard Delaval - Sculpteur à la feuille d'or

03 85 50 13 97

3 chemin des Verchères – Lancharre

Site internet : www.bernarddelaval-sculpteur.fr

Emergence de Bijoux - Myriam Lacolonge

03 85 50 19 12 (12 rte de la Bergerie – Gemaugue)

Site internet : www.emergencebijoux.com

Margaux Sirejacob – Tapisserie d'ameublement

9 rue du Crêt - Les Bidolets

06 35 56 07 90

E-mail : margaux.sirejacob@gmail.com

Page [facebook.com/margauxsirejacob](https://www.facebook.com/margauxsirejacob)

ACTIVITES DIVERSES

Pierre Perrin – Thérapies énergétiques et sonothérapie

06 78 94 51 88

24 rue des roses trémières - Bessuge

Site internet : www.pierreperrin.fr

Adresse mail : contact@pierreperrin.fr

Delorme Sébastien – Maçonnerie – Carrelage

06 82 34 09 68

Les Bidolets

Rigollot Yves – photographe et chasseur d'éclairs

Page Facebook : [@ECLAIRS71](https://www.facebook.com/ECLAIRS71)